

## COMMUNIQUE DE LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC



### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

LASOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire garanti par l'Etat et réservé aux investisseurs institutionnels de droit marocain.

Cette émission a porté sur un montant de 1 200 000 000 de MAD réparti en quatre tranches de souscription; Tranche A (10 ans révisable), Tranche B (10 ans fixe), Tranche C (15 ans fixe) et Tranche D (20 ans fixe).

Le montant global des souscriptions a atteint **MAD 8 379 500 000**. Soit un taux de sursouscription de 6,9.

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc, tient à cette occasion à remercier l'ensemble des investisseurs institutionnels pour l'intérêt qu'ils ont porté aux titres ADM et pour leur accompagnement indéfectible dans le déploiement du programme d'investissement de la société.

Conseillers Financiers,  
Coordinateurs Globaux  
et Co-Chefs de file du  
syndicat de placement

